



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

entreprises en difficulté

Question écrite n° 38733

Texte de la question

M. Philippe Armand Martin attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les propositions de l'ordre des experts-comptables de Paris-Île-de-France en vue de mieux prévenir et traiter les difficultés des entreprises. Une des propositions consiste en la facilitation de l'accès au dispositif de sauvegarde financière accélérée afin de renégocier les termes de la dette en l'ouvrant à toutes les entreprises et donc en supprimant le seuil actuel de 250 salariés ou de 20 millions d'euros de chiffre d'affaires. Il souhaite connaître la position du Gouvernement sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38733

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er octobre 2013](#), page 10273

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)